

DROIT DES PATIENTS ET RESPONSABILITE DES SOIGNANTS



INTRODUCTION :

L'exercice professionnel du personnel soignant en établissement de santé est encadré par un environnement légal en constante évolution. Parallèlement à l'évolution de ce cadre juridique les attentes des personnels accueillis ou hospitalisés s'accroissent et soulèvent de nombreuses interrogations de la part des professionnels de santé notamment au niveau des risques d'engagement de leurs responsabilités. Cette formation propose aux professionnels du secteur de la santé de mettre à jour leurs connaissances sur ces deux thèmes. Les spécificités calédoniennes sont intégrées au programme.

PUBLIC :

Infirmier, infirmier spécialisé, cadre de santé, cadre supérieur de santé, aide-soignant.

DURÉE : 14 heures.

OBJECTIFS :

Identifier et d'appréhender :

Les différentes responsabilités du personnel soignant pouvant être encourues.

Les droits et devoirs du personnel soignant et des patients.

Les différentes situations à risques en vue de sécuriser ses pratiques professionnelles.

PROGRAMME :

Les obligations professionnelles et déontologiques des membres du personnel soignant.

L'étendue du secret professionnel et ses dérogations.

Sources du droit des patients.

Notions juridiques des droits et des devoirs.

L'évolution des droits des patients à travers l'étude du cadre juridique applicable.

L'évolution du secret professionnel et ses dérogations.

Les situations de recherche ou l'absence de consentement éclairé.

La situation des personnes mineures.

La situation des personnes sous mesure de protection.

Les aspects juridiques de la personne en fin de vie.

Identification des attitudes respectant le droit des personnes accueillies.

Suivi de l'exécution et évaluation des résultats :

Les évaluations sont orales, individuelles ou collectives et s'effectuent tout au long de la formation grâce aux exercices et aux mises en situation réalisées.

Une évaluation formative écrite est réalisée en fin de parcours.

Une attestation de formation nominative est délivrée à chacun des participants.

Ressources pédagogiques :

Formation Action qui vise l'opérationnalité immédiate. De nombreux exercices sont proposés pour une montée en compétences efficace et rapide.

Un livret pédagogique est transmis à chacun pour une meilleure appropriation.

Accès à l'extranet après la formation : documents mis en ligne, consultables et téléchargeables.

Une équipe pédagogique dédiée pour l'accompagnement tout au long du processus.